

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Action sociale

78^{ème} session de l'Assemblée mondiale de l'OMS

Point 21.3 de l'ordre de jour	Financement et exécution du budget-programme 2024-2025
Document	A78/20
Action attendue	Prendre note du rapport et à répondre aux questions ☐ Quelles seraient les informations qualitatives ou contextuelles supplémentaires qui seraient les plus utiles aux États Membres dans les futurs rapports sur les gains d'efficacité afin de permettre à ces derniers de mieux comprendre les répercussions pour l'Organisation au-delà des économies ? ☐ Les catégories et caractéristiques utilisées à l'heure actuelle pour classer les gains d'efficacité donnent-elles suffisamment d'informations pour appuyer les États Membres dans leurs activités de surveillance et de prise de décisions ?
Durée	4mn

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Distingués délégués,

Le Sénégal a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des 47 États Membres de la Région Afrique de l'OMS.

La Région Afrique félicite le Secrétariat pour la production du rapport sur le financement et la mise en œuvre du budget-programme 2024-2025 à la date du 31 mars 2025.

La Région Afrique souligne la nécessité de continuer à veiller à l'obtention d'un financement durable, prenant en compte davantage la souplesse et permettant d'allouer 80% des ressources aux produits hautement prioritaires et selon les besoins identifiés lors de l'élaboration du budget programme 2024-2025. À ce titre, la Région Afrique réitère son engagement à contribuer au cycle d'investissement de l'OMS. Sur le même registre, nous lançons un plaidoyer en vue du renforcement des mécanismes d'allocation équitable des ressources pour mieux faire correspondre

les niveaux de financement et les priorités identifiées par les États membres à travers une démarche centrée sur la redevabilité. Cette allocation doit prendre en compte les besoins des différents niveaux de l'OMS, mais aussi ceux des différentes régions. Elle doit être renforcée en faveur des pays, terrain de la mise en œuvre des interventions et lieu d'atteinte des résultats. L'impact sur la santé s'obtient au niveau des pays – là où les politiques sont mises en œuvre, où les services sont fournis et où des vies sont sauvées.

En outre, la Région Afrique invite le Secrétariat à une meilleure intégration des programmes dans une recherche d'efficience et lui demande de mobiliser plus de ressources pour la promotion de la santé et la prévention, afin de maîtriser notamment la propension des maladies chroniques non transmissibles.

Les 47 États membres de la Région africaine se félicitent des améliorations globales de la mobilisation des ressources, tout en demandant instamment que des mesures soient prises immédiatement pour corriger les inégalités de financement et assurer un meilleur alignement sur la vision centrée sur le pays, qui donne la priorité aux flux de ressources vers les pays et les régions où les besoins de santé sont les plus aigus. Pour que les engagements en faveur de la priorité aux pays ne restent pas rhétoriques plutôt qu'opérationnels, la Région Afrique formule à l'attention du Secrétariat les sept recommandations suivantes :

1. Rétablir le suivi des indicateurs clés de performance concernant le financement durable (propriété, flexibilité, équité) dans tous les rapports de financement de l'OMS soumis aux organes directeurs ;
2. Publier sur le site web une mise à jour de l'évolution de l'allocation des fonds flexibles, ventilée par siège, bureaux régionaux et bureaux nationaux ;
3. Publier sur le site web une cartographie détaillée des promesses matérialisées du cycle d'investissement en fonction des priorités nationales ;
4. Adopter la politique visant à ne laisser personne de côté – aucun grand bureau ne devrait disposer de plus de 80% de son budget de programme approuvé, alors que d'autres sont sous-financés avec moins de 60% du budget approuvé ; et
5. Élaborer une feuille de route formelle pour le rééquilibrage des ressources pour le Budget Programme 2026-2027, avec des étapes mesurables et des rapports annuels aux États membres sur les progrès accomplis, sur la base des enseignements tirés du BP 2024-2025.
6. La Région Afrique demande la présentation urgente d'une [perspective de financement](#) supplémentaire pour le reste de l'exercice biennal 2024-2025. Ces perspectives devraient inclure :
 - Mise à jour des projections pour les fonds flexibles et les fonds spécifiques,
 - [Risques](#) liés aux liquidités et aux écarts de salaires,
 - Implications pour la [mise en œuvre](#) au niveau national,
 - [Actions](#) correctives proposées par le Secrétariat.
7. Enfin, la région Afrique rappelle fermement à l'Assemblée que la réalisation de la [vision transformatrice](#) de notre PGT [exige](#) non seulement la [mobilisation de](#) ressources, mais aussi

une affectation des ressources équitable et axée sur l'impact, communiquée de manière transparente et systématiquement alignée sur les besoins prioritaires des pays.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.